

# BULLETIN SALESIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III S. JEAN, 8).

appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

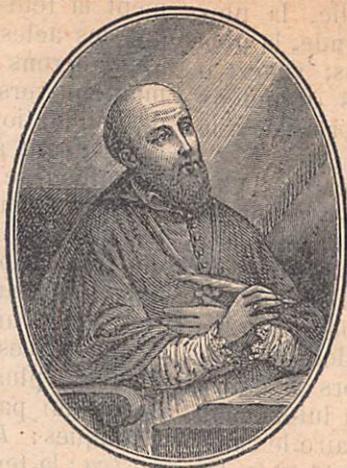
(I TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATH. XVIII, 5).

Je vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne, mettez-leur sous les yeux des livres, qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu. (PIE IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

— SIÈGE: Nice, Place d'Armes, 1 — Marseille, Rue des Romains, 9 & Lille, 288 R. Notre-Dame —

**SOMMAIRE.** Préparation à la fête de Marie Auxiliatrice — Neuvaine préparatoire à la fête de Marie Auxiliatrice — Fête et conférence à Marseille — Bénédiction de la nouvelle Eglise et fête à l'Orphelinat de la Navarre — L'Eglise du Sacré-Coeur à Rome ouverte au culte divin — Bel exemple de charité donné par une jeune fille de neuf ans et demi — Histoire de l'Oratoire de saint François de Sales.



## PRÉPARATION

à la fête de Marie Auxiliatrice.

Nous touchons au 24 mai, jour consacré par l'Eglise à la fête solennelle de Marie Secours des Chrétiens. L'approche de ce grand jour doit être pour nous comme celle de la Reine du ciel et de la terre, qui viendrait en personne nous visiter. Ceux quidéjà, les années précédentes, ont pris part à cette fête dans le Sanctuaire du Valdocco,

peuvent rendre témoignage de l'attrait mystérieux, pénétrant et céleste dont le cœur est comme envahi; sentiment indéfinissable, qui soulève les âmes et les porte vers l'image miraculeuse. Ce mystérieux attrait amène, des plus lointaines régions, des flots de fidèles; il produit un généreux élan pour les œuvres de vertu et porte les pécheurs à la pénitence, il console les affligés et reconforte ceux qui succombaient pour ainsi dire sous le poids des misères de cette vie.

Non, la beauté de l'édifice, la majesté des saintes cérémonies, l'harmonie aussi rare que touchante de plusieurs centaines de voix juvéniles, tout cet ensemble admirable ne produit pas seul d'aussi surprenants effets. Ils sont dus à la main bénie de la Très-Sainte Vierge elle-même; à cette main bienfaisante, qu'elle se plaît à étendre sur la tête de tous ses enfants accourus pour l'honorer.

Cette main féconde en bienfaits s'aperçoit clairement dans les grâces nombreuses recueillies par tous ceux qui l'invoquèrent avec ferveur en ce jour. Nos yeux l'ont vu, nos oreilles en ont entendu le récit, ce sont des aveugles qui ont recouvré la vue, des paralytiques qui ont obtenu l'usage de leurs membres; des moribonds qui, après l'avoir invoqué de loin, sont revenus en un instant de la mort à la vie.

Préparons-nous donc, chers Coopérateurs, préparons-nous à cet heureux jour; prions Marie de venir nous visiter par son secours

tout-puissant. Empruntons à la Sainte Écriture ces accents amoureux et pressants : *Surge, prospera, amica mea, et veni*. Levez-vous, hâtez-vous, notre Mère bien-aimée et venez. Venez, o la plus belle, la plus pure, la plus sainte, la plus grande, la plus glorieuse de toutes les créatures; venez, o Marie Auxiliatrice, nous vous attendons pour vous recevoir avec transports dans le grand jour de votre fête !

Peut-il être pensée plus agréable, plus consolante ! Marie est notre Mère pleine de tendresse, nous sommes vraiment les fils de celle qui est véritablement la Mère de Dieu, la Reine des Anges et de tout l'univers, Reine toute-puissante par la grâce dont elle est remplie; Reine dont le cœur renferme pour nous les trésors inconcevables d'une affection que Dieu lui-même a voulu former en elle pour en faire le canal de toutes ses miséricordes, de toutes les grâces, de tous les miracles, de tous les triomphes de son amour !

Oui, chers Coopérateurs, réjouissons-nous, les fils participent toujours de tout ce qui appartient à leur mère.

Marie nous l'a montré par des preuves sans nombre; il doit nous être bien doux de les rappeler à nos cœurs; de la voir dans tous les siècles la protectrice de l'Église, de la voir surtout aujourd'hui la bienfaitrice et le secours tout-puissant des Coopérateurs et de toutes les œuvres Salésiennes. Et qui pourrait dans ces œuvres ne pas reconnaître sa visible protection ? L'Italie, la France, l'Espagne, l'Amérique nous la montrent avec évidence; nous la constatons au milieu des peuples civilisés comme au milieu des sauvages, pour la jeunesse catholique, comme pour les enfants de la Patagonie. Oh ! oui, si nous ne nous rendons pas indignes de son amour nous verrons sa main maternelle essuyer toujours nos larmes; nous défendre contre tous les assauts de nos ennemis, pendant la vie comme à l'heure de notre mort; nous combler de ses bénédictions et pour le temps et pour l'éternité.

Oui, réjouissons-nous au souvenir de la promptitude avec laquelle Marie accorde des grâces et des bénédictions à tous ceux qui l'invoquent sous le titre d' Auxiliatrice et coopèrent au soutien, au développement des œuvres Salésiennes, qui sont le fruit de sa bonté secourable. Nous avons déjà, publié des brochures contenant le récit de quelques-unes de ces grâces; nous pourrions former ainsi de bien gros vo-

lumes si nous avions à recueillir tous les faits du même genre dont nous avons eu connaissance.

Préparons-nous donc à célébrer dignement la fête du 24 mai; que nos prières, que les actes de vertu auxquels nous nous appliquerons d'une manière plus spéciale montent vers notre Mère du Ciel comme des invitations bien chères à son cœur l'engageant à descendre en ce beau jour au milieu de nous, les mains pleines des célestes faveurs. Que notre dévotion ne soit pas une affection stérile, qu'elle soit riche de résolutions efficaces, semblables à autant de fleurs fécondes qui se transformeront en fruits abondants. Présentons-les à Marie, ces fleurs salutaires, comme un motif de plus de venir au milieu de nous; disons-lui par la bouche du Chantre des Cantiques: *Flores apparuerunt in terra nostra*; la terre de nos cœurs s'est couverte d'une riche parure de fleurs nouvelles.

Célébrons la neuvaine de cette grande fête, faisons resplendir nos âmes en les plongeant dans les saintes eaux du Sacrement de la Pénitence; célébrons ensuite la fête en nous approchant dignement de la Sainte Table pour y recevoir Jésus-Christ dans une fervente Communion. N'oublions pas de tenir à cette époque, en l'honneur de Marie Auxiliatrice, la Conférence accoutumée; rappelons-nous que le Souverain Pontife accorde une Indulgence plénière à tous ceux qui prennent part à cette Conférence.

Pendant ces jours bénis, mettons à l'épreuve la puissance de Marie Auxiliatrice et son ineffable bonté. Soyons sûrs que nous aurons la consolation de recueillir les grâces les plus choisies que la *Vierge Puissante* nous aura obtenues de son Divin Fils. *Surge, prospera, amica mea, et veni. Flores apparuerunt in terra nostra*. Levez-vous, hâtez-vous, Mère bien-aimée, venez, la terre de nos âmes s'est couverte de fleurs !

## NEUVAINÉ PRÉPARATOIRE À LA FÊTE de Marie Auxiliatrice.

Nous donnons ci-après le tableau des heures des offices et exercices religieux pour toute la neuvaine et pour le jour même de la fête.

Nous invitons à y assister tous ceux de nos Coopérateurs auxquels cela pourrait être possible.

Cette possibilité n'existera pas pour la généralité de nos Coopérateurs Français, nous les prions

donc instamment de vouloir bien s'unir à nous pendant la neuvaine, soit en récitant, en leur particulier, quelque prière spéciale, soit en accomplissant tel autre acte de piété chrétienne qu'il leur plaira de choisir.

### TABLEAU DES HEURES DES EXERCICES.

La neuvaine commence le 15 Mai, il y aura tous les soirs sermon prêché par Mr. le Chanoine Quattrini, professeur émérite d'éloquence sacrée au séminaire archiépiscopal de Pérouse.

Chaque jour, pendant toute la matinée, jusqu'à onze heures, des messes se succéderont sans intervalle à l'autel de Notre Dame Auxiliatrice et toutes facilités seront données au fidèles pour s'approcher des Très-Saints-Sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Les jours ouvriers, le matin, à 5 heures et demie et à 7 heures et demie, messes de communion accompagnées de divers exercices de piété; le soir, à 7 heures, chant d'un cantique, sermon et salut.

Les jours de fête (les 4 et 8 jour de la neuvaine), le matin à 7 heures messe et communion générale; à 10 et demie messe solennelle: le soir, vers 3 1/2 vèpres, sermon et salut.

Toutes les pratiques de piété, accomplies pendant ces deux jours en y comprenant la messe de 7 heures, les communions et les prières des enfants, sont offertes à Dieu selon les pieuses intentions des bienfaiteurs et bienfaitrices de l'Eglise et hospice du Sacré-Cœur de Jésus à Rome ainsi que des autres œuvres Salésiennes.

### VENDREDI 23 MAI

#### Le soir.

A 6 h. 1/4 chant des premières vèpres, sermon et salut.

### SAMEDI 24 MAI.

*Fête solennelle de Marie secours des Chrétiens.*

#### Le matin.

À 7 heures, messe et communion générale.

A 10 heures, messe solennelle.

#### Le soir.

À 6 heures, vèpres solennelles, panégyrique par Mr le Chanoine Quattrini, Tantum Ergo, et bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

La splendeur de la solennité sera rehaussée par la présence de son Em. Rév<sup>me</sup> le Cardinal Alimonda, et par celle de Monseigneur Bertagna son coadjuteur.

Les jeunes gens de l'Oratoire exécuteront avec le concours des professeurs de chant, des plus distingués de la ville de Turin, la messe solennelle à quatre parties du maestro Cherubini. — Le *Domine*, le *Dixit* et le *Magnificat*, qui seront chantés aux Vèpres, sont du MERCADANTE; tous les autres psaumes, l'hymne *Saepe dum Christi* (harmonie imitative de la bataille de Lépante) et le *Tantum Ergo* sont dus au M<sup>o</sup> D. Giovanni CAGLIERO.

### DIMANCHE 25 MAI.

#### Le matin.

A 7 h. messe, communion et autres prières pour le repos des âmes des Coopérateurs défunts ainsi que de celles des confrères et consœurs de l'archiconfrérie de Notre Dame Auxiliatrice.

A 10 h. messe solennelle.

#### Le soir.

À 3 heures et demie vèpres en musique, sermon et salut.

Les chants seront les mêmes que ceux du jour de la fête.

**N. B.** Les personnes désireuses de se faire inscrire à l'archiconfrérie de Notre Dame Auxiliatrice trouveront à la Sacristie une personne chargée spécialement de ce service.



## FÊTE ET CONFÉRENCE À MARSEILLE

*Monsieur le Rédacteur du Bulletin Salésien,*

Du 15 au 25 mars, Dom Bosco était à Marseille. Les enfants de l'Oratoire Saint-Léon avaient leur père: nul ne peut dire, rien ne peut peindre la jubilation de cette famille qui l'entourait, l'écou-  
tait, le dévorait du regard et du cœur. — Heureux enfants, ils ont pu lui confier leurs peines, leurs joies, leurs espérances, recevoir, avec les encouragements les plus paternels, les solutions à leurs difficultés, les réponses à leurs nombreuses consultations.

Dom Bosco n'était pas officiellement attendu: sa santé un peu éprouvée ne laissait pas espérer un aussi pénible déplacement. Mais, à l'annonce de son arrivée, il y a eu foule, foule serrée et patiente, dans son antichambre et dans les corridors y conduisant. Dom Bosco va mieux; mais quelle santé, sans un secours spécial de Dieu, pourrait résister à cette affluence de visiteurs, à cette multiplicité d'affaires, à cette continuelle tension d'esprit! Dieu le soutient et ses réponses viennent du Ciel où monte souvent son regard. Il faut l'arracher à la sacristie, l'arracher à sa chambre, et quand sa main est possédée par une foule avide de la baiser et d'avoir une bénédiction, on pense malgré soi aux apôtres réprimandés et l'on voudrait qu'il fut permis d'écarter grands et petits qui rendent presque impossibles son arrivée ou son départ.

Le lundi, 24, deux belles cérémonies avaient lieu à l'Oratoire. Le matin, Dom Bosco baptisait un jeune nègre, confié à cette sainte Maison, disait la sainte Messe, à laquelle assistait une foule recueillie, et donnait la communion au nouveau baptisé. Le soir eut lieu la Conférence des Coopérateurs Salésiens. Monseigneur Robert, ami dévoué de

Dom Bosco, présidait cette réunion. Dom Bosco parla simplement, citant St-Vincent-de-Paul, sans se douter des nombreux rapprochements que faisait la pensée de ses auditeurs. « Il parle comme parlent les Saints, a dit Monseigneur, une vertu et une onction s'attachent à sa parole. » il a demandé qu'on l'aidât à payer les notes qu'il a chez les boulangers et les maçons, puisque les enfants ne peuvent vivre sans pain et sans abri. Monseigneur a pris ensuite la parole et a montré que si la parabole du grain de sénevé s'appliquait à l'Eglise, elle s'appliquait aussi aux œuvres de l'Eglise et à l'œuvre de Dom Bosco.

Dom Bosco compte sur la générosité de la France, pour lui aider à sauver et à moraliser les enfants qu'il recueille dans nos villes et nos campagnes.

Prions Dieu de nous le conserver longtemps : s'il a besoin de notre charité, nous avons encore plus besoin de la sienne pour régénérer la classe ouvrière et pauvre.

UN COOPÉRATEUR.

### BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE et fête à l'Orphelinat de la Navarre.

*La Navarre, le 2 Avril 1884.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 27 Mars dernier notre Orphelinat était en fête; il s'agissait de bénir et d'ouvrir au Culte un petit Sanctuaire élevé en l'honneur de N. D. Auxiliatrice la grande Bienfaitrice des Maisons Salésiennes. On attendait, pour accomplir cette touchante cérémonie, notre très-cher et très-vénéré Père D. Bosco accompagné de nos insignes Bienfaiteurs M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> et M<sup>me</sup> la C<sup>esse</sup> Colle. M<sup>r</sup> le Vicaire général de Terris voulait bien venir aussi relever, notre fête par sa présence et donner un témoignage public de sa grande sympathie pour notre œuvre. Dans son humilité il n'a voulu accepter que le rôle d'assistant au lieu de celui d'officiant qui lui revenait de droit.

Bien que la Bénédiction n'eût été annoncée que pour 1 h.  $\frac{1}{2}$  de l'après-midi, les visiteurs commencèrent à arriver à 6 heures du matin; à 8 heures le nombre des premiers venus augmenté de celui de la plupart des zélatrices de l'œuvre à Toulon et d'autres personnes arrivées, depuis formait déjà une assistance considérable; mais à dix heures c'était une véritable foule qui couvrait la vaste cour et qui le cœur ému attendait avec une joie un peu impatiente l'arrivée de D. Bosco. A dix heures et demi les sentinelles crièrent: Le voilà, le voilà, c'est bien lui, oui c'est bien lui, et quelques minutes après, notre bien-aimé Père descendait de voiture, au son de la fanfare de l'Orphelinat, désireuse de faire connaître à D. Bosco les progrès qu'elle avait fait depuis qu'il n'était venu à la Navarre et l'amour qu'elle avait pour lui.

A ce moment la foule était si nombreuse et si avide d'approcher Don Bosco, de lui adresser un

mot, de recevoir sa bénédiction et des médailles de N. D. Auxiliatrice, qu'il lui fallut  $\frac{3}{4}$  d'heure pour monter à sa chambre, trajet qu'on aurait pu faire dans 2 minutes.

La solennité devait encore recevoir un éclat plus imposant.

A Marseille, où l'on aime tant notre bon Père, on avait organisé un pèlerinage et vers midi une cinquantaine de Messieurs et de Dames, arrivaient sur les terres de la Navarre. Je me borne à citer quelques noms: M<sup>r</sup> Jules Rostand, Président de la Société Beaujour, M<sup>sr</sup> Guiol Ch<sup>no</sup> Curé de St Joseph, M<sup>r</sup> de Grouling, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jacques, etc. etc. Si cela était pour D. Bosco et pour nous tous un surcroît de consolation, c'était aussi une peine; il y avait là l'élite de nos Bienfaiteurs et Bienfaitrices; nous aurions désiré les recevoir avec tous les égards qu'ils méritaient, et vu leur nombre considérable, nous avons à peine pu nous occuper un peu de tous et de chacun. J'ai la confiance que leur bienveillance a su nous compenser.

Nice devait aussi fournir son contingent pour venir glorifier N. D. Auxiliatrice. M<sup>r</sup> le Baron Héraud de Chateaufort et M<sup>r</sup> le chevalier Levrot arrivèrent à 11 heures et daignèrent rester deux jours au milieu de nous.

A 1 heure  $\frac{3}{4}$  commença la cérémonie. D. Bosco accompagné d'un nombreux clergé, parmi lequel il faut noter M<sup>r</sup> le Vicaire général de Terris, M<sup>sr</sup> Guiol, MM<sup>rs</sup> les Curés Doyens d'Hyères, de Cuerc, de Solliés-Pont, MM. les Curés de La Crau, de Sauvebonne, de St Trophime à Marseille, notre très-cher Inspecteur D. Albera, les Directeurs de Nice et de St Cyr, et M<sup>r</sup> l'abbé Bouisson Directeur des Coopérateurs Salésiens de Toulon, procédait à la Bénédiction de la Nouvelle Eglise de N. D. Auxiliatrice. Inutile de vous dire que la nombreuse assistance se précipita dans le Sanctuaire dès que les portes en furent ouvertes pour bénir l'intérieur et que l'on eut grande peine à frayer un petit passage autour des murs pour les bénir.

Après la Bénédiction D. Bosco fit la Conférence des Coopérateurs, comme elle avait été annoncée. Après la Conférence, pendant que nos musiciens chantaient le *Quasi arcus refulget Maria*, etc. M<sup>r</sup> le Curé Doyen d'Hyères allait prendre le Saint Sacrement dans l'ancienne chapelle pour le mettre en possession de la nouvelle; et le bon Jésus, par les mains de notre vénéré Père nous donnait sa première bénédiction dans le nouveau Sanctuaire. Espérons qu'il daignera nous en donner encore un très-grand nombre d'autres et toutes efficaces.

Le lendemain nous avons célébré la solennité de St Joseph, Patron de l'Orphelinat. La Messe de Communion générale a commencé vers 7  $\frac{1}{4}$ . Elle était célébrée par D. Bosco. Les deux enfants de nos bienfaiteurs M<sup>r</sup> le V<sup>te</sup> et de M<sup>me</sup> la V<sup>tresse</sup> de Villeneuve, Jeanne et Alexis, avaient le bonheur de recevoir pour la première fois le pain des Anges. Un bon nombre de nos Bienfaiteurs sont venus honorer cette deuxième journée de fête. Je ne vous citerai outre M<sup>r</sup> le V<sup>te</sup> et la V<sup>tresse</sup> de Villeneuve, que M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Charles de Boutiny et M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Raymond Aurran. A dix heures il y eut grand' Messe que j'ai eu la consolation de pou-

voir chanter moi-même. Nos musiciens exécutèrent la Messe de Marie Auxiliatrice de D. Cagliari. — Le soir à 2 h. 1/2 nous chantâmes les Vêpres, à l'issue desquelles Mr. le Vicaire général prononça un magnifique panégyrique de St Joseph et donna la Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, beaucoup de personnes à nommer, mais le temps me manque. J'espère pouvoir dans une autre lettre vous donner d'autres détails très-intéressants.

Dom Bosco nous à quittés le Dimanche soir 30 Mars.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de tout mon respect.

P. PERROT.

## L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR À ROME ouverte au Culte Divin.

Nous avons la consolation de faire connaître à nos Coopérateurs et Coopératrices que le culte divin vient d'être inauguré dans l'église du Sacré-Cœur de Jésus à Rome. La charité avec laquelle ils ont contribué à l'érection de ce monument de foi et de reconnaissance au Cœur Sacré de Notre Divin Sauveur a déjà reçu comme le principe de cette splendide couronne qui, bientôt entièrement terminée, sera pour eux la cause d'une grande joie sur cette terre et le gage assuré d'une récompense magnifique dans le Ciel.

Attendu l'urgent besoin d'un local plus ample que celui de la chapelle provisoire, afin de réunir les plusieurs milliers de fidèles qui forment la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur et viennent recevoir l'instruction religieuse et assister aux saints offices, on a dû livrer au culte divin le chœur et le sanctuaire de l'église en construction, fort-heureusement terminés. Cette partie, la plus importante de l'édifice sacré, a par conséquent été solennellement bénie le 23 mars dernier par l'Éminentissime Cardinal Lucido Maria Parocchi, le nouveau vicaire général de Rome. Cet heureux événement a été une grande fête pour cette population nombreuse et il a causé la plus haute satisfaction à N.-S. Père Léon XIII.

Cette nouvelle doit certainement être bien agréable au cœur de tous ceux dont les aumônes et les sacrifices ont concouru à l'accomplissement de cette œuvre éminemment religieuse; elle doit en même temps stimuler encore plus leur charité et les engager à nous seconder généreusement afin que nous puissions bientôt mener à bonne fin la construction de ce sanctuaire pour la gloire du Sacré Cœur de Jésus. En attendant, nous remercions de tout notre cœur les charitables personnes dont le secours précieux nous a permis d'achever déjà une aussi grande partie de ce saint édifice, et nous prions le Cœur très-aimant de Jésus de les en récompenser dès maintenant par ses faveurs divines les plus choisies; nous lui demandons aussi de leur inspirer de nous continuer leur aide en cette noble entreprise.

## BEL EXEMPLE DE CHARITÉ

donné par une jeune fille de neuf ans et demi.

Nos lecteurs nous saurons gré de puiser de temps à autre dans la volumineuse correspondance de Dom Bosco quelques-uns des traits édifiants, dont elle abonde, nous le disons à l'honneur de nos Coopérateurs.

Voici donc une lettre reçue il y a peu de temps par notre bien-aimé Supérieur :

Paris, 1884.

Vénéré et bien-cher Père,

Tous les jours je remercie Notre-Dame Auxiliatrice pour les grâces qu'Elle ne cesse d'obtenir à ma chère fille que vous avez bénie plusieurs fois déjà dans vos différents voyages.

Cette enfant garde précieusement dans son cœur le souvenir de votre bonté pour elle, et je n'ai jamais besoin de lui rappeler vos chers orphelins. Tout ce qu'elle reçoit d'argent, elle le met de côté pour eux. Elle a demandé d'elle-même à vous écrire; je vous envoie sa lettre, dans toute sa naïveté. Elle l'a écrite comme elle l'a pensée en y joignant sa petite offrande. Elle me disait: ah que je serais heureuse, si Dom Bosco voulait bien m'écrire un mot, cela serait pour moi un grand trésor!..... Je veux vous dire, mon Père vénéré, combien cette enfant vous est fidèle. Quelques jours, avant le premier de l'an, elle a vu, dans un magasin une poupée superbe, dont elle avait grande envie; la chère enfant savait qu'il me serait difficile de lui acheter cette belle poupée, car je n'ai pas le moyen de dépenser inutilement; elle me dit donc simplement qu'elle serait bien contente si on lui en faisait cadeau, mais qu'elle ne la voudrait pas, si je la lui donnais, parceque ce serait au prix de choses utiles. Je lui dis: Madeleine tu as cent francs à toi, achète la poupée, tu n'as jamais eu de fantaisies, comme les autres enfants en ont, tu peux bien pour cette fois te donner cette satisfaction. — Alors elle me regarde avec des yeux flamboyants, et très en colère, me répond: — Oh! pouvez vous bien me proposer une chose semblable, vous avez donc oublié que tout mon argent est pour Dom Bosco, ce serait voler si je m'en servais pour moi, vous me faites bien du chagrin en me disant cela!.....

Je lui répondis que j'avais voulu l'éprouver, et que j'étais bien heureuse de sa fidélité envers vous.

Jusqu'à ce jour cette fille bien-aimée ne m'a donné que des consolations, et je n'ai qu'à souhaiter la continuation de ces excellentes dispositions. Elle est toujours pleine de foi et de sincérité. Elle prie Dieu avec ferveur, autant qu'on le peut à son âge, car elle n'aura 10 ans que dans cinq mois. Père bien-aimé, je vous confie de nouveau ma précieuse enfant et toute ma famille. Je vous demande votre bénédiction et un petit mot de réponse à la lettre de ma jeune enfant.

Je suis votre reconnaissante et bien respectueuse

N. N., Coopératrice Salésienne.

Voici la lettre de l'enfant :

*Mon Père,*

Depuis un an, je mets mon argent de côté pour vous; maman va l'envoyer. Maman a été bien malade ce temps-ci; vous me ferez bien plaisir en priant le Bon Dieu pour elle. Vous le prierez aussi pour que je me corrige de beaucoup de défauts que j'ai.

Mon Père, permettez-moi de me dire votre petite amie respectueuse.

MADELEINE.

## HISTOIRE DE L'ORATOIRE DE S. FRANÇOIS DE SALES

### Seconde Partie.

#### CHAPITRE XII.

Seconde perquisition — Une scène douloureuse — Reproches de D. Bosco aux perquisiteurs — Visite de la Maison — Inspection aux écoles — Demandes insidieuses et franches réponses — Les cahiers sous séquestre — La questure de Turin et les personnes de service — La politique et les richesses de D. Bosco — Jugement d'Urbain Rattazzi — Exposé des faits et supplique de D. Bosco à deux ministres.

Nos adversaires avaient accumulé sur notre tête tant d'accusations calomnieuses, que le Ministre de l'Intérieur, Louis Farini, jugea nécessaire, pour le salut de l'Etat, de nouvelles recherches policières dans notre Oratoire. On espérait saisir le fil de la conspiration redoutée et se mettre en garde contre quelque coup de main. Cependant, nombre de personnes avaient peine à comprendre par quel étrange mystère quelques centaines de pauvres jeunes gens pouvaient faire une peur si vive au Gouvernement, qui disposait de bataillons formidables de soldats et de carabinieri (gendarmes). C'est là pourtant un fait historique. Des raisons de prudence nous obligent à laisser à ceux qui viendront après nous l'appréciation des faits, que nous allons raconter simplement en fidèles historiens.

Quinze jours à peine s'étaient écoulés depuis la première perquisition, lorsque, le 9 Juin, à 10 heures du matin, nous vîmes arriver à l'Oratoire, au milieu d'une escorte d'agents de police, une commission de 3 membres. C'était MM. Masnardi, secrétaire du ministre Farini, le chevalier Gatti, inspecteur général au Ministère de l'Instruction publique, et le professeur Petitti. Le premier avait pour mission spéciale d'examiner les livres de compte et de visiter la maison; le second devait inspecter les classes et interroger les jeunes gens; quant au troisième, il devait, en qualité de sténographe, écrire les demandes et les réponses.

Par malheur, peu d'instant auparavant, D. Bosco était sorti pour aller en ville. On se hâta d'envoyer à sa recherche divers jeunes gens, et, entre autres, Joseph Buzzetti; mais ce fut en vain. D. Bosco devait, ce jour là, se rendre à la maison de l'un de nos bienfaiteurs, à une heure fixée d'a-

vance; mais le hasard voulut, ou, pour mieux dire la Divine Providence fit que, chemin faisant, il se trompa de route; s'apercevant alors qu'il ne pourrait arriver à l'heure indiquée, il revint sur ses pas; et il rentra à l'Oratoire au moment même où nous l'y attendions comme un ange libérateur.

Mais, dans cet intervalle, une scène bien douloureuse s'était déjà passée. En l'absence de Dom Bosco, les 3 perquisiteurs se présentèrent à D. Vittorio Alasonatti, qui le remplaçait comme Préfet de la maison. Après avoir décliné leurs qualités, et exposé l'objet de leur visite, le sieur Masnardi lui dit: — Montrez-nous avant tout le livre des comptes. — Voici, leur dit le bon prêtre: ce livre est le grand livre, qui porte les noms, prénoms, et lieu de naissance de chacun des enfants avec l'indication de leurs père et mère; cet autre livre est le mémoire des dépenses journalières; enfin, dans celui-ci sont notées les conditions d'acceptation. — Ces messieurs prirent en main les registres, ils les feuilletèrent en divers endroits; et après quelques minutes, le secrétaire se mit à dire: — Mais on ne comprend rien à cette comptabilité.

— Si vous ne comprenez pas, je ne sais qu'y faire, répondit D. Alasonatti; si cependant vous voulez m'écouter avec patience, je vous expliquerai toutes choses.

— Oui, nous voulons tout savoir; et en peu de mots. Dites nous d'abord combien il y a de jeunes gens recueillis dans cette maison.

— Les externes, qui fréquentent cet Oratoire, sont plus de 700; le nombre des internes s'élève à 300; ils sont divisés en 2 catégories, les étudiants et les artisans.

— Combien payent-ils de pension?

— La majeure partie de ces jeunes gens ne paye absolument rien; ils sont pauvres et abandonnés, et nous devons même les vêtir et les chausser; d'autres payent une légère rétribution, selon les moyens de leurs familles.

— Et cette rétribution, de combien est-elle?

— 10 ou 12 francs par mois, ou bien une pièce de vin à l'année, ou encore un sac de riz, de maïs, de châtaignes, ou autres denrées.

— Cela ne peut certainement pas suffire à entretenir tant de jeunes gens pendant toute une année; comment donc faites-vous face à toutes les dépenses?

— Le Mucicpe de Turin donne 300 frs. par an; l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, 500 frs.; la Mense Archiépiscope, 1,000 frs.

— Tous ces secours ne font que 1,800 frs.; ils ne peuvent couvrir les dépenses de nourriture, de vêtements et d'entretien. Par quels autres moyens pouvez-vous donc pourvoir au surplus?

— Jusqu'à présent, les déficits ont été comblés, soit par D. Bosco et sa mère, qui ont vendu pour cela ce qu'ils possédaient; soit par la charité de personnes pieuses. On peut dire aujourd'hui que nos seules ressources sont les aumônes de nos bienfaiteurs.

— Et qui sont ces bienfaiteurs?

— La plupart me sont inconnus; pour les autres, ils n'aiment pas que nous les fassions connaître; je ne puis donc satisfaire à votre demande.

— Où tenez-vous l'argent ?

— Nous n'avons pas même de caisse ; à peine avons-nous reçu quelque somme , nous nous empressons de l'employer à payer une dette échue, ou sur le point d'arriver à échéance.

Ces réponses consciencieuses et véridiques de notre bon Préfet ne plurent pas aux 3 perquisiteurs. Prévenus par leur Maître, ils s'étaient mis en tête que D. Bosco possédait de grandes sommes d'argent, envoyées par le Pape et par les Princes dépossédés, sous prétexte de pourvoir aux besoins des jeunes gens, mais en réalité pour enrôler des soldats et pousser à la guerre contre le Gouvernement. Cette idée fixe était entretenue par les suggestions des mauvais journaux. Peu de jours auparavant, on avait fait des perquisitions chez quelques Jésuites en résidence à Turin, et de plus on les avait injustement emprisonnés. La mauvaise presse allait répandant aux quatre vents du ciel la fausse nouvelle que la Police avait découvert chez eux d'immenses trésors et des documents importants, révélant l'existence d'une vaste conspiration. Or, disaient nos ennemis, D. Bosco est en relations avec les Jésuites ; par conséquent on doit trouver aussi chez lui le corps du délit.

Sous l'empire de ces préjugés, les 3 perquisiteurs prétendaient à tout prix arracher à D. Alasonatti l'indication du trésor.

Le sieur Masnardi, voulant agir sur lui par la crainte lui dit rudement :

— Vous nous trompez ; vous avez de l'argent, et vous voulez nous le cacher ; vous êtes un Jésuite ; mais vous aurez à faire à nous.

A cette grossière apostrophe, cet homme de Dieu, toujours accablé par ses occupations, et déjà fort mal portant, sentit les forces lui manquer.

— Mais, Messieurs, leur dit-il, je ne vous fais aucun mal. — Et il s'évanouit.

Cette syncope inattendue couvrit de honte ces *illustrissimes* ; ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas agi comme d'honnêtes fonctionnaires, mais comme des mandrins, et cherchèrent à réparer leur faute en relevant le pauvre prêtre, et le plaçant de leur mieux sur une chaise.

Le bon Dieu envoyait à ce moment précis Dom Bosco. Notre bon père entre dans la chambre, il voit aussitôt le triste état de son cher et digne suppléant ; et son cœur se serre douloureusement. Il s'avance, lui prend la main, et l'appelle par son nom. A la parole de D. Bosco, le bon Alasonatti paraît reprendre un peu connaissance, et il répond d'une voix faible : — D. Bosco..... aidez-moi.....

— Soyez sans inquiétude, répond D. Bosco, à présent me voici, je prends tout sur moi ; ayez bon courage. — *Vim patior*, répond avec peine le bon préfet. — Je ne le vois que trop, vous souffrez violence, continue D. Bosco, j'ai bien pitié de vous ; mais rappelez vous que le royaume des cieus souffre violence et qu'il n'y a que les violents qui l'emportent.

Après ces paroles d'encouragement au pauvre patient, D. Bosco, se retournant vers les perquisiteurs avec une juste indignation. — Vous abusez, leur dit-il, de votre pouvoir ; vous devez être des juges et vous vous faites des bourreaux. Ces pro-

cédes ne vous mériteront ni les bénédictions de Dieu, ni l'estime des hommes ; mais bien une page infamante dans l'histoire. Vous avez été envoyés ici pour y rechercher ce qui pourrait être de nature à intéresser les vues du Fisc (direction de la sûreté publique). Accomplissez votre mandat ; mais ne vous faites pas les oppresseurs des honnêtes citoyens dans leur domicile pacifique. Je ferai contre vous une protestation aux Ministres ; au Roi lui-même, en personne ; et j'espère que mes réclamations seront écoutées.

A ces énergiques paroles, le chevalier Gatti avec un maintien humble et poli, se hâta de répondre : — Veuillez nous excuser, D. Bosco, nous ne sommes pas venus ici pour faire mal à qui que ce soit : nous n'avons fait que demander des éclaircissements.

— Les éclaircissements se demandent à celui qui a qualité pour les donner. Le Supérieur responsable dans cet Institut, c'est moi : c'est à moi, et non point à des subordonnés, que vous avez à demander des éclaircissements.

— Excusez-nous, reprirent à leur tour les deux acolythes, croyez bien que ce qui s'est passé n'était nullement dans nos intentions. — L'incident fut fini par là.

D. Bosco fit passer les perquisiteurs dans une chambre voisine ; ils lui exposèrent alors qu'ils avaient aussi mission de parcourir la maison et de visiter les classes, mais de faire tout poliment et à l'amiable.

— Puisque vous aviez mission de faire les choses courtoisement et à l'amiable, répondit D. Bosco, il n'y avait pas lieu de vous faire accompagner ainsi par une brigade d'agents de police, pour effrayer mes pauvres jeunes gens.

— Soyez sûr, lui dit le sieur Masnardi, que les gardes ne toucheront pas même un cheveu à qui que ce soit de votre maison ; ils sont venus seulement pour figurer.

— Les gardes de la sûreté publique, les soldats et les carabiniers font la parade à la place d'armes, répliqua D. Bosco ; mais, dans les maisons des particuliers, ils n'apparaissent d'ordinaire que pour arrêter les malfaiteurs. Il me paraît impossible que des hommes sensés, des constitutionnels, comme doivent l'être messieurs les Ministres, puissent, sans aucune preuve, être persuadés qu'il y a des malfaiteurs dans cet orphelinat ; et que, sous un pareil prétexte, ils foulent aux pieds les articles de la Constitution, qui garantissent l'inviolabilité du domicile et l'immunité des personnes.

Ce franc parler ne fut pas sans déconcerter un peu le triumvirat perquisiteur ; il laissa voir bientôt que son arbitraire était pour beaucoup dans les mesures prises contre D. Bosco. En effet, après les observations faites par ce dernier, nous vîmes les gardes s'éloigner l'un après l'autre et aller se poster dans les terrains vagues dont l'Oratoire était alors entouré.

La conversation de ces Messieurs avec D. Bosco se prolongea plus d'une demi-heure ; ils reçurent de lui toutes les informations capables de le convaincre que le Gouvernement n'avait absolument rien à craindre de notre Institut. Mais ce fut peine

perdue. Les perquisiteurs se flattaient de découvrir au moins quelque petite chose, dont ils pourraient se faire un mérite auprès de leurs maîtres; ils demandèrent donc à visiter les classes. D. Bosco leur donna satisfaction; et D. Alasonatti voulut les accompagner lui-même dans cette visite.

Il est bon de noter ici que le chevalier Gatti, qui se disait chargé plus spécialement d'inspecter les classes, savait peu de latin et de grec; parce qu'il n'avait été que simple professeur d'histoire et de géographie au Collège national. Il avait alors au Ministère de l'Instruction publique la charge d'Inspecteur des écoles primaires. En conséquence il se bornait à interroger les élèves sur l'histoire et la géographie et à leur poser des questions insidieuses. Le sieur Masnardi, assis à la tête des bancs, faisait aux jeunes gens voisins des interrogations confidentielles; le professeur Petitti, tantôt prenait des notes, tantôt examinait les cahiers de brouillon et de corrigés. Il semblait que l'intention de ces Messieurs était d'arracher aux écoliers quelque réponse, ou de trouver dans les cahiers quelque phrase, que l'on put interpréter dans un sens contraire au Roi et aux libres institutions, pour en faire ensuite un chef d'accusations contre D. Bosco; et le représenter comme faisant donner une instruction dangereuse et hostile au Gouvernement. Nous allons donner quelques exemples de ces interrogations.

Dans la première classe de gymnase, où professait l'abbé Célestin Durando, aujourd'hui Directeur des études dans la Société Salésienne, le chevalier Gatti interrogeait sur la géographie et notamment sur les frontières de l'Italie; tout à coup, il fit à un élève cette demande:

— Combien distingue-t-on d'espèces dans le Gouvernement monarchique?

— Deux; la monarchie absolue, et la monarchie tempérée ou constitutionnelle.

— Quel est le meilleur de ces deux Gouvernements?

Le pauvre enfant ne savait que répondre à une demande tellement au-dessus de ses forces. — Le chevalier Gatti s'en aperçut, et, comme s'il eût désiré recueillir de la bouche de l'enfant quelque expression contraire au Gouvernement constitutionnel, qui règne en Italie, il fit cette insinuation:

— Ne vous paraît-il pas que le meilleur Gouvernement est la monarchie absolue dans laquelle le roi règle tout par lui-même et selon son bon plaisir?

Le professeur Durando crut alors devoir faire observer au chevalier que ce n'était point là des demandes à faire à des jeunes enfants de première gymnasiale (à des élèves de septième). — Comment, lui dit-il, pouvez-vous prétendre qu'un enfant puisse vous donner une réponse convenable sur une question qui donnerait sérieusement à penser à une personne d'un âge mûr et déjà versée dans la politique?

Mais, aussitôt, l'enfant, comme si son bon ange lui eût suggéré cette réponse:

— Il me semble, conclut-il, que toute forme de Gouvernement est bonne lorsque ceux qui commandent sont de braves gens.

A cette réponse, si heureusement trouvée, le chevalier Gatti et ses collègues demeurèrent

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. »

Ce fut, pour plusieurs jours, le thème de nos conversations.

Les interrogations les plus insidieuses furent faites dans les classes de quatrième et cinquième gymnasiale (en France 4<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup>).

Le Professeur de la cinquième gymnasiale était l'abbé Jean-Baptiste Francesia, Directeur actuel du Collège de Valsalice, à Turin. Un de ses élèves subit les interrogations et fit les réponses que l'on va lire:

— Avez-vous étudié l'histoire romaine?

— Oui, Monsieur; la partie sur laquelle, d'après le programme, doit porter l'examen de fin d'année.

— Sauriez-vous me dire par qui fut tué Jules César?

— Jules César fut assassiné par Junius Brutus et par d'autres conjurés.

— Brutus a certainement bien fait de tuer cet oppresseur de la liberté, ce tyran du peuple. — Qu'en dites-vous?

— Je dis au contraire que Brutus a mal fait, parce qu'un sujet ne doit jamais se révolter contre son souverain, et encore moins lui ôter la vie.

— Et quand un souverain fait le mal?

— S'il fait le mal, il sera un jour jugé et puni par Dieu, mais les sujets doivent le respecter.

— Mais, dites-moi, ne pourrait-on pas faire un bon coup à Victor Emmanuel, afin de laisser vivre en paix les religieux et les religieuses, les prêtres, les évêques et le Pape?

— Monsieur le Chevalier, dit alors D. Alasonatti, ce ne sont pas là des questions à faire à de jeunes écoliers; ce que vous faites là, n'est pas un examen, c'est un traquenard. — L'Inquisiteur, sans être touché de cette observation, répéta sa demande avec insistance; le jeune élève lui répondit:

— Non, Monsieur, non cela n'est pas permis. Si un roi manque à son devoir, Dieu lui en demandera compte en son temps, mais les sujets ne peuvent en conscience lui faire aucun mal. Ils doivent plutôt prier le Seigneur de lui faire miséricorde, de toucher son cœur, et de le convertir; mais, en attendant, ils doivent le supporter.

— Si nous devons prier Dieu de lui toucher le cœur et de le convertir, c'est donc signe qu'il est mauvais; n'est-ce pas là ce que vous dites?

— Mais je n'ai pas dit que le roi fut mauvais, j'ai parlé en général; rien de plus. — Et l'écolier tout troublé se mit à pleurer. — Pourquoi pleurer? — lui demanda le chevalier Gatti. —

Le jeune élève répondit, entre deux sanglots: je pleure parceque vous me faites des questions, qui ne regardent pas l'histoire et j'ai peur de mal répondre.

— Tranquillisez-vous, répondit le chevalier; vous m'avez bien répondu. —

Et, à son grand déplaisir peut-être, l'examineur ne pouvait certes pas dire autrement.

A un élève de quatrième gymnasiale le chevalier demanda:

— Connaissez-vous le roi?

— Je ne l'ai jamais vu, mais je sais qu'il est notre souverain.

— Souverain pervers, qui persécute les prêtres, les religieux et l'Eglise, n'est-il pas vrai ?

— Ceci n'appartient pas à l'histoire, que nous devons étudier, je ne sais donc que vous répondre.

— Si vous ne l'avez pas étudié dans l'histoire, au moins vous en aurez entendu parler quelque fois.

— Jamais ; tout au contraire l'histoire d'Italie, écrite par D. Bosco, et que nous étudions, fait la mention la plus honorable de Victor Emmanuel et de ses ancêtres.

— Mais, en somme, ceux qui persécutent la Religion, sont des scélérats ; Victor Emmanuel persécute la religion, donc il est un scélérat.

— Vous, Monsieur, vous connaissez les faits bien mieux que moi ; et, peut-être, pouvez vous établir ce raisonnement ; mais, pour moi, je n'ai jamais dit, ni entendu dire, ni par mon professeur, ni par D. Bosco, que le roi fût un scélérat. Ce que je puis vous dire, c'est que, il y a peu de temps, alors que le roi tomba malade, D. Bosco nous ordonna de prier pour sa guérison et pour le bien de son âme. J'ai prié moi aussi pour lui.

— Mais, ce que vous me répondez-là, quelqu'un vous l'a suggéré.

— Non, Monsieur, je vous réponds ce que mon cœur me dicte, et ce que la vérité m'oblige à vous dire. Personne ne m'a rien suggéré, parceque, certes, personne n'aurait pu s'imaginer que vous m'auriez fait une pareille demande.

Dans la troisième gymnasiale (la classe de 5<sup>me</sup>), où enseignait l'abbé Turchi, les interrogations portèrent sur la géographie de l'Italie, l'examineur parut satisfait des réponses promptes et précises, faites par un jeune homme appelé François Jarak, fils d'un savant rabbin d'Ivrea, instruit et baptisé avec son père quelques mois auparavant.

Les élèves de la seconde gymnasiale (classe de 6<sup>me</sup>) furent mis à une véritable torture. Ils avaient pour professeur l'abbé Pettiva Secondo, déjà appelé au repos éternel. Les inquisiteurs trouvèrent dans sa classe de quoi triompher. En visitant les cahiers de corrigés des élèves, ils s'aperçurent que le Professeur avait dicté pour version un fragment d'une lettre latine de Pie IX. Cette lettre avait été publiée par les journaux.

— Comment ? Est-ce que l'on dicte aux élèves des lettres du Pape ? demanda le sieur Gatti.

— Je vous prie de remarquer, Monsieur le Chevalier, que ce n'est pas une lettre entière, mais seulement un fragment de lettre ; c'est un morceau d'une latinité si pure, si élégante, qu'on le croirait extrait d'un ouvrage de Cicéron.

Le chevalier ne savait guère de latin ; il ne prit donc pas la peine de se rendre compte de l'observation faite ; et répliqua : — Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas là les auteurs, que l'on doit proposer dans les classes.

— Je me suis bien gardé de proposer à mes élèves les écrits du Pape, je leur ai simplement emprunté quelques lignes, que j'ai dictées pour une composition en version latine. Pour ces devoirs, que nous donnons une fois la semaine, je choisis d'ordinaire des morceaux détachés. Ce passage m'est tombé

sous la main ; je l'ai trouvé à la portée de mes élèves et le leur ai dicté. Je crois n'avoir, en cela, manqué à aucune des règles de l'enseignement.

Les raisons du Professeur ne furent pas goûtées ; les trois perquisiteurs, convaincus de tenir enfin le fil de la conspiration recherchée, voulurent examiner, depuis le premier jusqu'au dernier, tous les élèves de cette classe. Mais, l'heure était venue pour les enfants d'aller prendre le repas de midi ; l'examen dut donc être différé de quelques heures.

Midi sonnant, les abbés, les surveillants, les chefs d'atelier, les professeurs et leurs élèves se rendirent au réfectoire. Les perquisiteurs, accompagnés par D. Bosco et par quelqu'un des jeunes adultes, profitèrent de ce moment pour faire dans la maison une visite, consacrée à la recherche de ce fantastique corps du délit, qu'ils espéraient toujours y trouver. Pas de recoins, pas de réduit obscur, qu'ils n'aient scrupuleusement inspecté. Tout ce qui pouvait donner prise à l'ombre d'un soupçon, était immédiatement soulevé et examiné. Ils allèrent au réfectoire pendant que les enfants s'y trouvaient, examinant ce qu'ils mangeaient et demandant çà et là s'ils ne souffraient pas de la faim. Ils visitèrent ensuite la cuisine, la cave, les dortoirs, les laboratoires ; et, soit erreur, soit excès de zèle, ils furent jusqu'à ouvrir les lieux d'aisance.

A la cuisine ils renversèrent les chaudières, se firent ouvrir les armoires, et plongèrent leurs regards scrutateurs jusque dans le vase à l'huile et dans un sac de riz. Bien plus, le chevalier Gatti, qui se montrait toujours le plus zélé des trois, apercevant un des carreaux du dallage fraîchement posé, soupçonna de suite que sous ce carreau devait se trouver le corps du délit. Il s'approcha donc et frappa plusieurs fois du pied l'endroit suspect, afin de s'assurer s'il sonnait le creux ou le plein. Dans la même cuisine, ils ouvrirent un bahut, et deux rats s'en échappèrent. D. Bosco se mit à rire. — Pourquoi rire ? lui demanda le sieur Masnardi. — Il est vrai, répondit D. Bosco, je devrais plutôt m'attrister sur le tort que vous faites à l'autorité et à votre dignité par des recherches aussi puériles, mais je ris parce que vous effrayez les rats.

A la cave, ils inspectèrent non seulement tous les recoins, mais encore les tonneaux. A la vue d'un foudre très-gros, le sieur Masnardi demanda s'il était vide ou plein. — Malheureusement il est vide, répondit D. Bosco. — Le perquisiteur monta aussitôt sur le foudre, pour regarder dans l'intérieur, s'attendant sans doute à le trouver plein d'or, ou bien d'armes de guerre, ou peut-être même de conjurés, comme le fameux cheval de Troie.

Dégoutés et comme découragés de l'inutilité de leurs recherches, les trois perquisiteurs s'animèrent l'un l'autre en répétant : — On nous a donné l'assurance que le corps du délit se trouve dans cette maison ; en cherchant bien nous ne pouvons manquer de le trouver. — Et moi je vous assure, répondit D. Bosco, que vous ne trouverez rien ; quand bien même vous prolongeriez vos recherches jusqu'au jour du Jugement dernier ; par la bonne raison que dans cette maison il n'y a pas et il n'y a jamais eu de corps de délit de quelque genre que ce puisse être.

Les agents de la sûreté furent ensuite conduits dans les dortoirs. Là, ils tâtèrent et renversèrent les paillasses ; mais, les pauvres malheureux ne réussirent qu'à s'enrichir de quelques insectes qu'ils durent emporter à contre cœur.

Deux heures de l'après-midi venaient de sonner. Les enfants après leur récréation, pénible et pleine d'angoisses ce jour là, se réunirent, les artisans dans leurs laboratoires, les étudiants, dans leurs classes respectives.

Messieurs les fonctionnaires abandonnèrent alors leur occupation peu glorieuse, et se remirent à faire l'examen des écoliers, travail qui paraissait être un peu plus de leur goût. D. Bosco les quitta pour aller prendre un peu de nourriture ; il était encore à jeun.

Afin d'être plus libres, les examinateurs se rendirent dans l'antichambre de la préfecture et firent appeler, l'un après l'autre, tous les élèves de la seconde gymnasiale, et plusieurs autres, les soumettant à une torture d'interrogatoires, capable de faire pâlir toute espèce d'inquisition.

Nous citerons pour exemple l'interrogatoire suivant que dut subir un de ces pauvres enfants :

— A qui vas-tu te confesser ?

— A D. Bosco.

— Depuis longtemps ?

— Il y a 2 ans que je suis dans cette maison, et je me suis toujours adressé à lui.

— Y-vas-tu volontiers ?

— J'y vais très-volontiers.

— Et que te dit-il de beau en confession ?

— Il me donne de bons conseils.

— Cite-m'en quelqu'un, pour voir ; je désire tant les connaître.

— J'ai entendu dire qu'il n'est pas bien de répéter ce que l'on nous a dit en confession. Du reste, si vous désirez avoir de bons conseils, vous pourrez aller vous confesser à D. Bosco ; je suis assuré qu'il vous en donnera, tant que vous en voudrez.

— Pour le moment, je n'ai pas le temps. Mais, dis-moi, ne te dit-il pas que le Pape est un saint ?

— Il me dit que le Pape s'appelle le Saint-Père ; et je crois bien que le Pape est un saint, parce qu'il est très-bon, et qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ.

— Ne te dit-il pas que ce sont des scélérats, ceux qui lui ont enlevé une partie de ses Etats ?

— Ces choses-là n'appartiennent pas à la confession.

— Mais ne sont-ce pas des péchés ?

— Si ce sont des péchés ; aux coupables d'y penser, lorsqu'ils vont se confesser. Pour moi, je n'ai fait rien de tout cela, je n'ai donc pas à m'en confesser.

Chacun peut aisément d'après cela se faire une idée de ces interrogatoires. Le chevalier Gatti insistait beaucoup pour demander à ces élèves ce que leur Professeur avait ajouté à la dictée du fragment de lettre pontificale, dont nous avons déjà parlé. Tous les enfants furent unanimes à affirmer la vérité et à dire, que le Professeur n'avait fait aucune espèce d'observation.

Soit lassitude, soit conviction acquise de ne pouvoir trouver le corps du délit, les perquisiteurs,

après 7 heures environ d'une inutile fatigue, renoncèrent à leur honteuse entreprise et crurent devoir se retirer. Cependant ils séquestrèrent un paquet de cahiers enlevés dans chaque classe, afin de les examiner à loisir au bureau. Le sieur Gatti y joignit un exemplaire de la vie du jeune Savio Domenico, trouvée entre les mains d'un élève de la 1<sup>re</sup> gymnasiale, et D. Bosco, pour faire bonne mesure, y ajouta encore le règlement de la maison, règlement encore manuscrit.

— Messieurs les Ministres, dit-il, en remettant ces règles, verront dans ce cahier sur quels principes et sur quelles maximes morales s'appuie l'éducation que je donne à mes jeunes-gens. Il leur sera facile de se convaincre que cet Institut, loin de créer des ennuis au Gouvernement, contribue tout au contraire au bien-être des familles et de la Société, pour lesquelles il forme de bons fils et de sages citoyens. J'aime donc à penser, qu'ils me laisseront en paix, mes pauvres jeunes gens et moi.

Mais, par la malice de quelques employés indignes, cet espoir fut déçu.

En effet, peu de jours après, par quel ordre, nous n'avons pu le savoir, le questeur (commis-saire de police) Chiapussi manda devant lui diverses personnes, hommes faits déjà, qu'il savait avoir appartenu à l'Oratoire, et dont quelques-unes y demeureraient encore, comme chefs d'atelier, ou pour le service ; tandis que les autres avaient déjà trouvé des emplois en ville. Le questeur leur fit de nombreuses demandes en vue de savoir quelle était la politique de D. Bosco, et si Pie IX lui envoyait de l'argent pour enrôler des soldats. Nul ne put affirmer la moindre chose de nature à compromettre notre maison. Au nombre des interpellés se trouvait un certain Dominique Goffi, ancien chef de l'atelier des cordonniers ; et, pour le moment, portier de l'Oratoire. C'était un homme d'une quarantaine d'années ; il connaissait D. Bosco depuis très long temps ; il avait les jambes tordues, mais la langue bien déliée. Jamais il ne s'était trouvé en présence des autorités, cependant il ne se troubla pas, et le cœur sur la main, il répondit avec franchise :

— Monsieur le Questeur, vous me demandez quelle est la politique de D. Bosco ; je la connais depuis bien des années, et je vous réponds que toute sa politique consiste à penser à pourvoir de *pagnottes* ses pauvres jeunes gens.

— Mais ne vous parle-t-il pas d'aller vous enrôler dans l'armée du Pape pour faire la guerre à notre roi ?

— Pour moi, certainement il ne m'a jamais fait pareille proposition, parce que je suis boiteux, et les camarades devraient me trainer ; mais, en ma qualité de portier de l'Oratoire, je traite librement avec tous mes compagnons de service et avec tous les jeunes gens un peu plus âgés, qu'ils soient internes ou externes, et je puis vous assurer n'avoir jamais entendu qui que ce fût parler de semblables discours que leur eût tenu D. Bosco. Bien souvent D. Bosco nous parle de combattre le démon avec les armes de la prière et de la fréquentation des sacrements, mais il ne se mêle jamais de guerres ni de soldats de ce pauvre monde.

— Le bruit court que Pie IX lui a fait tenir une grosse somme d'argent ; est-ce que vous n'en avez pas connaissance ?

— Je sais qu'en 1858, lorsque D. Bosco fut à Rome, Pie IX lui donna une somme d'argent pour régaler une fois en passant tous les enfants assidus aux 3 Oratoires de Valdocco, de Porte Neuve et de Vanchiglia. Mais, je ne crois pas que dans la suite il lui ait jamais envoyé tout l'argent que vous me dites. S'il en était ainsi, je ne verrais pas si souvent D. Bosco sortir dans Turin, pour aller demander la charité pour ses pauvres orphelins ; je ne le verrais pas si poursuivi par les créanciers. Imaginez-vous, Monsieur le Questeur, que de temps en temps j'assiste à la porte à des scènes, qui vraiment me font compassion. Les créanciers viennent et avertis qu'à telle heure il doit entrer ou sortir, ils l'attendent ; puis, l'un demande, l'autre prie, un troisième crie, tandis qu'un autre menace et exige d'être payé. Le pauvre homme promet de donner satisfaction à tous et de ne pas leur faire perdre un centime ; mais, pour le moment que, ils veulent bien prendre patience, parce qu'il n'a rien, absolument rien. Moi-même j'étais cordonnier dans la maison, et je sais que le fournisseur de cuir se refusait parfois à nous en délivrer parce que D. Bosco n'avait pu le payer au jour fixé. Et pouvez-vous croire, Monsieur le Questeur, que si D. Bosco avait tout l'argent dont on parle, il ne s'en servirait pas avant tout pour se débarrasser de semblables ennuis ?

— Et l'argent qu'il envoie à ses frères et avec lequel ils achètent des fermes et bâtissent des maisons et des châteaux, où donc le prend-il ?

— Cela n'est pas vrai, Monsieur le Questeur, parce que D. Bosco n'a plus ni père, ni mère, ni frères, ni sœurs.

— Et cependant on m'a dit que pendant les vacances, il conduit ses enfants à la campagne, à Châteauneuf d'Asti ; chez qui donc les conduit-il ?

— Il les conduit chez lui ; mais, bien loin d'être un château ou une grosse ferme, sa maison est si petite, que les enfants peuvent à grand'peine se mettre à l'abri de la pluie, en se serrant dans l'écurie et le grenier à foin.

— Cela peut être comme vous dites ; mais on ne saurait nier que D. Bosco reçoit de l'argent. Sauriez-vous me dire quels sont ses principaux bienfaiteurs ?

— Je crois aussi que D. Bosco possède à Turin des bienfaiteurs qui lui donnent des secours, parce qu'autrement il lui faudrait laisser mourir de faim plusieurs centaines de pauvres jeunes gens qu'il doit entretenir ; ou, tout au moins, il devrait les mettre sur la voie publique. Quels sont ces bienfaiteurs, je l'ignore complètement. J'avoue d'ailleurs que je voudrais que tous les habitants de Turin fussent les bienfaiteurs de D. Bosco, sans vous en excepter vous-même, Monsieur le Questeur, pas plus que les employés de la questure. Si vous pouvez le faire aidez D. Bosco, et soyez sûr, que votre charité sera bien employée.

Ces paroles, dites avec la plus grande bonhomie, firent éclater de rire toute l'assistance, un des gardiens de la paix dit en plaisantant :

— Il porte de nom de *Goffi* (*estropié de corps et de cervelle*), mais il parle comme un sage. —

Les perquisitions et enquêtes, dont nous avons parlé, furent inutiles, parce que, parmi nous, rien ne s'était fait, rien ne s'était dit de tout ce dont les mauvaises langues nous avaient accusés. Les réponses des enfants, comme celles des gens de service, faites sur des questions insidieuses et imprévues furent, de l'avis de tous, si bien apprises, si irréprochables, qu'elles paraissaient dictées par les saints Anges gardiens. Quelques-uns pensaient même que l'on pouvait bien y voir la réalisation de ces promesses du Saint Évangile : — Lorsque vous comparaitrez pour mon nom devant les juges et les magistrats, gardez-vous de vous préoccuper de ce que vous aurez à répondre ; parce que je vous donnerai une sagesse et un langage auxquels tous vos ennemis ne pourront, ni résister, ni répondre (S. Luc. ch. xxi).

Ces réflexions nous amenaient à remercier Dieu de tout notre cœur et à nous conduire toujours en bons chrétiens, certains qu'il nous continuerait son secours tout-puissant.

Ces vexations étaient pour nous tous, et surtout pour D. Bosco et D. Alasonatti, une vraie tribulation ; mais la bonté de Dieu les fit nous apporter aussi de nombreux et bien grands avantages, dont le dernier ne fut certes pas d'avoir gagné la sympathie de tous les hommes de bien, de ceux-là mêmes qui pensaient autrement que nous en matière de religion, mais étaient considérés comme des gens honnêtes, amis de la vraie liberté. Les journaux indépendants prenaient notre défense et nous conciliaient l'estime et l'affection de nos voisins et même des personnes les plus éloignées. Nos bienfaiteurs, touchés de compassion, mus par les sentiments de la charité la plus vraie, nous secouraient plus volontiers par amour pour Dieu. Bien plus quelques-uns des députés eux-mêmes ne se gênaient pas pour appeler abus de pouvoirs les misères que l'on nous avait faites ; ils les qualifiaient un acte illégal et impolitique. Illégal, comme contraire à la Constitution ; impolitique, comme accompli au préjudice d'un Institut qui fournissait le pain, le logement, et l'instruction, à des centaines d'enfants abandonnés, dont plusieurs, sans un pareil secours, auraient donné les plus graves ennuis au Gouvernement.

Nous citerons entr'autres Urbain Rattazzi. Il était alors simple député, il fit appeler D. Bosco chez lui et se fit raconter, dans le plus grand détail, toutes les particularités des perquisitions. Au récit des scènes que nous avons rapportées, il se montra hautement indigné et offrit d'interpeller à ce sujet les Ministres à la Chambre.

— Je ne suis pas, disait-il, un *prétrophile*, mais j'aime le bien, quelle que soit la personne qui le fasse, et à quelque parti qu'elle puisse appartenir. Le Ministère, en molestant des Instituts comme le vôtre, ou en permettant que ses subordonnés aillent les tracasser, se rend coupable de lèse philanthropie ; l'iniquité, qu'il commet ainsi, mérite d'être dénoncée à toutes les nations civilisées. —

D. Bosco remercia l'ex-ministre de ses bonnes intentions à notre égard ; mais il ne crut pas utile

de lui permettre de donner à ces faits toute la publicité de la tribune parlementaire. Il préférerait abandonner notre cause entre les mains de la Divine Providence et recourir à des moyens pacifiques.

Dans ce but, il écrivit une brève exposition des faits et l'envoya, sous forme de supplique, aux deux ministres de l'Intérieur (Louis Farini), et de l'Instruction publique (Térence Mamiani). Cette lettre était ainsi conçue :

Monsieur le Ministre,

Je prie respectueusement Votre Excellence d'avoir la bonté de lire ce que je vais brièvement lui exposer au sujet de la Maison dite Oratoire de Saint François de Sales, au Valdocco.

Samedi, 9 courant, par ordre émané de votre Ministère, une perquisition a été faite dans les classes, les dortoirs, les réfectoires ; on a contrôlé les recettes et dépenses de cet Institut et la provenance des ressources par lesquelles cette œuvre de bienfaisance arrive à se soutenir. Je n'ai pu savoir quels motifs ont donné lieu à semblables mesures de la part du Gouvernement ; mais, si Votre Excellence voulait avoir l'extrême bonté de me les faire connaître, je vous assure que je serais prêt à la satisfaire, en toute vérité et franchise, sans qu'il fût nécessaire de déranger encore les autorités locales et de causer un dommage, peut-être irréparable, à l'œuvre des Oratoires.

En attendant, je vous prie humblement, Monsieur le Ministre, de vouloir bien vous persuader que :

1<sup>o</sup> Je suis à Turin depuis 20 ans, et j'ai consacré tous les instants de ma vie à l'exercice du Ministère Sacerdotal, dans les prisons et dans les hôpitaux. J'ai parcouru les places et les boulevards pour arracher au péril de l'oisiveté et du vagabondage les enfants abandonnés et les former à la moralité, au travail manuel, aux études même, selon l'aptitude et l'inclination de chacun.

2<sup>o</sup> J'ai toujours travaillé dans le seul but de remplir mon devoir de prêtre, sans avoir jamais reçu ni demandé aucune espèce de rémunération. Tout au contraire, j'ai employé tout ce que je possédais pour la construction de la maison actuelle et l'entretien des enfants qui s'y trouvent recueillis. Ce que j'ai fait alors, je le referais encore volontiers aujourd'hui.

3<sup>o</sup> Je suis toujours demeuré rigoureusement étranger à la politique ; et ne me suis jamais mêlé, ni dans un sens, ni dans l'autre, aux différentes agitations de notre époque. J'ai fait, dans mon Institut, défense expresse et sévère de parler de politique en quelque sens que ce puisse être. Personne, dans cette maison, n'a jamais été abonné à quelque journal que ce soit. Ma conduite a été dictée dans tout cela par la conviction qu'un prêtre peut toujours exercer son pieux ministère de vérité et de charité, dans tous les temps et dans tous les lieux ; et sous toute forme de Gouvernement. En vous assurant ainsi, que j'ai toujours été parfaitement étranger à la politique, je puis aussi vous affirmer, avec la même sincérité, que je n'ai jamais dit, fait ou insinué quoi que ce soit de contradictoire aux lois du Gouvernement.

4<sup>o</sup> Mes classes n'ont jamais reçu l'approbation légale, parce que ce sont des classes de bienfai-

sance ; mais les intendants, les inspecteurs, les ministres de l'Instruction publique, eux-mêmes, en connaissaient l'existence et leur donnaient la sanction de leur approbation tacite par des visites faites en personne ; ils venaient même assister aux examens, comme l'ont fait souvent Messieurs le chevalier Baricco, l'inspecteur Nigra, le chevalier Aporti et bien d'autres. Souvent aussi leur approbation s'est traduite par des dons en livres ou en argent ; parfois par l'exemption des droits d'examen (*Minervale*) et même par des lettres. Je me borne à vous adresser copie de l'une de ces lettres, écrite par Monsieur le Ministre Lanza, vous verrez qu'il y encourage l'œuvre des Oratoires et les classes qui y sont annexées. Cette faveur du Ministre de l'Instruction publique était, en partie, motivée par deux ordres du jour, l'un du Sénat, l'autre de la Chambre des Députés, ordres du jour recommandant au Gouvernement du Roi de soutenir et de favoriser l'œuvre dont nous parlons.

Je sais que la loi *Casati* soumet l'enseignement à l'accomplissement de quelques formalités ; j'avais déjà commencé les diligences nécessaires, pendant le ministère même de l'auteur de cette loi, qui était alors, et demeure encore, notre insigne bienfaiteur. Je me serais certainement mis en règle avant le commencement de l'année scolaire 1860-61, époque à laquelle doit être terminée l'application générale de la loi (Art. 379).

5<sup>o</sup> Il y a quelques années, mes ateliers s'étant trouvés trop peu spacieux, et les demandes d'admission se multipliant, j'ai dû destiner aux études un plus grand nombre de jeunes gens. Plusieurs des enfants, ainsi élevés, gagnent en ce moment leur vie, les uns comme maîtres brevetés, d'autres comme professeurs de musique, d'autres enfin ont parcouru la carrière ecclésiastique, et remplissent en diverses paroisses les fonctions du saint Ministère.

Si Votre Excellence, après avoir lu l'exposition qui précède, croyait devoir prendre à ce sujet quelque délibération, je n'ai nulle difficulté à m'y soumettre. Je demande simplement, en toute humilité, qu'Elle veuille bien régler toutes choses à l'amicable comme il convient à un père, dont le seul désir est que tout se fasse le mieux possible ; et de ne pas permettre des actes menaçants, qui, parfois occasionnent à de semblables œuvres un dommage irréparable.

Je termine en recommandant à votre clémence mes pauvres enfants ; et je vous prie, Mr. le Ministre, de pardonner mon importunité. Je suis heureux de vous souhaiter tous les biens, que je demande pour vous au Ciel, et me crois hautement honoré de pouvoir me dire, avec l'estime et la gratitude la plus entière, Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence

le très-obligé serviteur

JEAN BOSCO, prêtre.

Turin, 12 Juin 1860.

Nous verrons au chapitre suivant quelle suite fut donnée à cette affaire.